B/C RIGHT- Rome

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES (GUERRE)

STAT-MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES (GUERRE)

SECTION D'ARMEMENT ET D'ÉTUDES

Tel.: Inv. 68-70 - Poste 35-25.

EMG. FA. G/ARMET

GUIDE SOMMAIRE

RELATIF

AUX PARACHUTES À PERSONNEL

TYPE T5

TRANSFORMÉS EN PARACHUTES DE CHARGE TYPE A.M.R.



PARIS IMPRIMERIE NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES.

	Numéro.	Page.
GÉNÉRALITÉS	1	2
CHAPITRE PREMIER.		
TYPES A.M.R. 711-712,	93	
THE REPORT OF THE PARTY OF THE		
ARTICLE PREMIER.		
Données numériques, Description,		
Données numériques, Description	3	9
§ a. Gréements § b. Élévateurs	3	(9)
W.C. Dacs	5	9
§ d. Sangle d'ouverture automatique (S.O.A.)	ii.	10
Aur. II Pliage	7	13
Aur. III. — Fonctionnement	8	
		14
CHAPITRE II.		
TYPES A.M.R. 713-714.		
THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T		
ARTICLE PREMIER.		
Données numériques. Description.		
Données numériques. Description		10210
	9	15
\$ b. Élévateurs	10	15
THE REPORT OF THE PROPERTY OF	11	15
s as Sangie d'ouverture automatique (S.O.A.)	13	17
ART, II. — Pliage	14	10
ART. III. — Fonctionnement	15	100.00
	0,000	22
	1.0	

CHAPITRE III. TYPES A.M.R. 715-716.

ARTICLE PREMIER.

Données numériques. Description.

Données numériques. Description	16.	23
§ a. Gréements § b. Élévateurs § c. Sacs § d. Sangle d'ouverture automatique (S.O.A.)	17 18 19 20	23 25 25
Aur. H Pliage	21	28
ART. III. — Fonctionnement	22	29

INDEX DES FIGURES.

Fig. I. - Greement et sac de l'A.M.R. 712 : pliage,

Fig. II. - Parachute A.M.R. 711 plié.

Fig. III. - Parachute A.M.R. 712 plié.

Fig. IV. - Gréement et sac de l'A.M.R. 714 : pliage,

Fig. V. - Parachute A.M.R. 713 plié.

Fig. VI. - Parachute A.M.R. 714 plié.

Fig. VII. - Outils de pliage.

Fic. VIII. — Dépliant montrant les liaisons par ficelle à casser et les nœuds dans les A.M.R. 713 et 714.

Fig. IX. - Gréement et sac de l'A.M.R. 715 : pliage.

Fig. X. - Parachute A.M.R. 715 plié.

Fig. XI. - Gréement et sac de l'A.M.R. 716 : pliage.

Fig. XII. - Parachute A.M.R. 716 plié.

GÉNÉRALITÉS.

I. La transformation des parachutes américains à personnel du type T5 en parachutes de charge répond au besoin d'utiliser les gréments dorsaux et ventranx de ces parachutes qui sont déclassés.

Il existe pour le moment six principaux modèles de parachutes transformés, couplés par jeux de gréement dorsal et ventral.

Ce sont :

- les modèles France d'outre-mer : A.M.R. 711 (ex-ventral); A.M.R. 712 (ex-dorsal);
 - les modèles France métropolitaine :
 - a. A.M.R. 713 (ex-ventral); A.M.R. 714 (ex-dorsal);
 - b. A.M.R. 715 (ex-ventral); A.M.R. 716 (ex-dorsal).

Les autres modèles de parachutes transformés en sont plus ou moins dérivés et ne nécessitent pas de description particulière.

Un parachute A.M.R. comprend :

- la voile et les élévateurs;
- le sac:
- la sangle d'ouverture automatique (S.O.A.).

Données numériques relatives aux voilures des parachutes A.M.R.

GIOREMENT	NOMBRE DE PERINES.	LONGUEER	LANGUEUR des SCHERKTER.	DIAMETRE de la CALOTTE	SUBFAGE.
	7	au.	m	101.1	in ³
Dorsal du T5 (4a G-ao19)	28	3,90	22/2	8,20	53
Ventral du T5 (42 G-2001)	24	3,42	16/2	7,20	33

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

A. Données numériques.

TYPE DE PARAGRETE de charge.	DIMENSIONS.	ENCOM-	POIDS.	Poins de la cuance.	VITESSE de Labuide,	VITESSE de DESCRITE.
-	en.	dm ³ .	Lg.	kg.	km/h.	m/s.
A.M.B. 711	33×33×18	20	4,5	50	200	5 à 6
A.M.B. 712	35×35×22	27	7	100	200	6 à 7

Description (fig. I, II, III).

3-a. Gréements.

Ce sont les gréements des parachutes américains du type T5 ventral et dorsal.

4-b. Élévateurs.

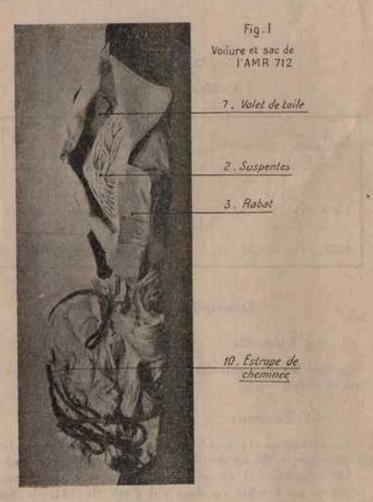
Les élévateurs (1) sont constitués par des sangles du type VIII de résistance 1.325 kg récupérées sur les harnais des parachutes T5.

Les suspentes (2) aboutissent par groupes à des anneaux connecteurs, au nombre de deux s'il s'agit du 711, de quatre s'il s'agit du 712.

Au travers de tous ces anneaux sont passées librement deux sangles de coton de deux mètres de longueur chacune.

Ces sangles, sans ferrure d'accrochage, constituent les élévateurs. Les élévateurs sont noués directement au fardeau par ses poignées ou ses cordages. 5-c. Sacs.

L'ensemble formé par le fond et deux rabats (3) opposés est un simple rectangle de toile de coton, les deux autres rabats découpés en pointe sont cousus, d'une part aux grands côtés du rectangle, d'autre part aux premiers rabats sur une longueur de 8 centi-



mètres formant ainsi les côtés du sac, les pans libres des quatre rabats forment le couvercle, sur chacun d'eux est cousue une boucle de toile (4) pour la fermeture du sac.

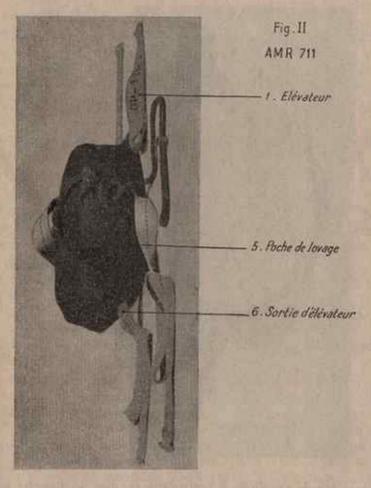
Un des côtés porte, à l'extérieur, deux poches de lovage (5) pour

la S.O.A.

Au milieu des côtés et vers leur fond, sont percés, pour le passage des élévateurs, quatre ouvertures carrées (6) masquées à l'intérieur par de petits volets de toile (7).

Le fond du sac porte en son centre, à l'intérieur, une boucle de

toile du même type que celle des rabats.



Les hauteurs des rabats sont de :

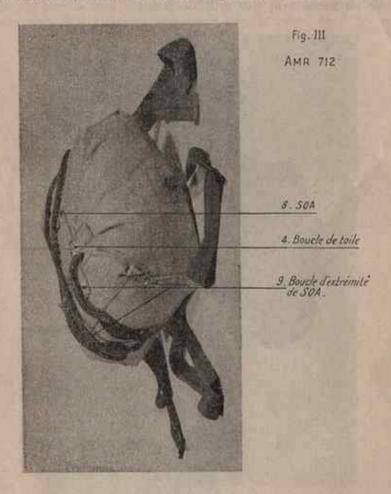
25 centimètres pour le 711;

28 centimètres pour le 712

6-d. Sangle d'ouverture automatique [5.0.A.] (8).

Elle est constituée par une drisse de rayonne tressée de résistance 360 kilogrammes (suspente de parachute allemand de récupération). Sa longueur est de 4 m. 50, elle forme une boucle transfilée (9) à chacune de ses extrémités et n'est pas munie de mousqueton d'accrochage.

La liaison de la S.O.A. avec l'estrope (10) de cheminée se fait



par une boucle simple de 3 centimètres environ de diamètre nouée par un nœud droit arrêté par un nœud de plain point.

Le fil employé est :

- soit la drisse en nylon de résistance 50 à 70 kilogrammes;
- soit la ficelle de chanvre câblée nº 3 de résistance 60 kilogrammes;
 - soit la cordelette de coton de résistance 45 kilogrammes.

ART. 2.

7. Pliage.

Le pliage s'effectue comme suit :

Allonger sur la table de pliage l'une ou l'autre des voilures, vérifier le démélage des suspentes et plier en portefeuille la voile allongée, selon la méthode classique, ramener la voile dont le fuseau n° 1 est en-dessus de la largeur du sac.

- 1º Étendre les élévateurs en forme de croix, les bouts libres sortent par les ouvertures du sac.
- 2º Attacher les anneaux connecteurs à la boucle de toile du fond du sac par une courte boucle de ficelle.
- 3º Lover les suspentes à plat, en six ganses successives s'il s'agit du 711, dix s'il s'agit du 712.
- 4º Au-dessus d'elles, disposer le bord d'attaque, plier la voile en accordéon dans le sac par plis superposés au nombre de neuf pour le 711, de 11 pour le 712, la cheminée vient au milieu du pli supérieur.
- 5º Effectuer la liaison voilures-S.O.A. comme il a été dit à l'article 1ºc, § d (S.O.A.).

Passer à nouveau un des bouts de la ficelle dans la boucle de la S.O.A. et nouer les deux bouts par un nœud de plain point.

La ficelle rompue après l'extraction de la voilure restera comme témoin au bout de la S.O.A.

6º Rabattre les quatre rabats sur la voilure en étalant sur elle le grand rabat rectangulaire et fermer le sac en passant un brin de ficelle à casser de résistance de 10 à 60 kilogrammes dans la boucle de la S.O.A. et dans celle des rabats; nouer la ficelle par un nœud allemand (nœud coulant) et la serrer de façon que les boucles des rabats se touchent et forment une croix ne laissant au centre du dessus de sac qu'un trou carré de 2 centimètres de côté.

Passer à nouveau une des extrémités de la ficelle dans la boucle de la S.O.A. et nouer les deux bouts par un nœud de plain point de façon que la ficelle rompue après l'ouverture du sac reste comme témoin au bout de la S.O.A.

7º Lover la S.O.A. en une douzaine de ganses maintenues dans les poches placées à cet effet, une certaine longueur est laissée libre pour être accrochée dans l'avion.

ART. 3.

8. Fonctionnement.

Quand la charge est larguée, la S.O.A. accrochée dans l'avion par une de ses extrémités se délove et se tend.

Elle provoque

- l'ouverture du sac;
- l'extraction de la voilure;
- la rupture de la ficelle d'estrope de cheminée.

Le parachute libéré s'ouvre.

Les deux élévateurs forment alors quatre sangles tendues entre un point commun constitué par les anneaux connecteurs où elles se croisent et les quatre points d'attache de la charge auxquels les élévateurs sont noués.

Le sac reste fixé aux anneaux connecteurs par la bouche cousue à son fond.

CHAPITRE II.

TYPES A.M.R. 713-714.

ARTICLE PREMIER.

9. Données numériques.

TYPE DE PARACHETE.	DIMENSIONS.	ENCOM- EREMENT,	roms.	POIDS de la ceasce.	VITESSE de	VITESSE de DESCRITE.
	4901	sheet.	ig.	. kg.	km/k.	201/6-
A.M.R. 713.	35×35×15	18,5	(6)	50	200	5 4 7
A.M.B. 714.	$36 \times 36 \times 20$	26	9	100	200	6 à 7

Description (fig. IV, V, VI).

10-a. Gréements.

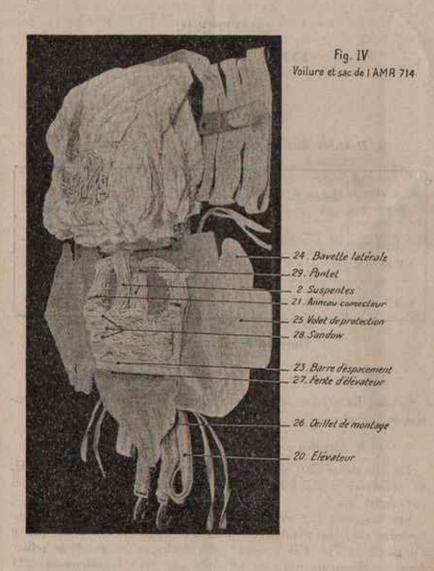
Ce sont les gréements des parachutes américains du type T5 ventral et dorsal.

11-b. Élévateurs.

Les élévateurs (20) sont constitués par des sangles du type VIII, de résistance 1.325 kilogrammes, récupérées sur les harnais des parachutes T5.

Les suspentes (2) aboutissent par groupes à des anneaux connecteurs (21) au nombre de deux s'il s'agit du 713, de quatre s'il s'agit du 714. Ces anneaux sont enchapés au point de sellier dans les élévateurs qui sont terminés par deux mousquetons (22) pour accrocher la charge.

Une sangle transversale cousue à quinze centimètres des anneaux connecteurs forme barre d'espacement (23) et limite à 25 centimètres l'écartement de deux élévateurs d'axe en axe. La longueur des élévateurs du 713 est de 80 centimètres, ils comportent deux épaisseurs de sangle, leur résistance est de 2.650 kilogrammes.



La longueur des élévateurs du 714 est de 100 centimètres, ils comportent quatre épaisseurs de sangle, leur résistance est de 5.300 kilogrammes. Au-dessus de la barre d'espacement, ils se dédoublent pour aboutir chacun à deux anneaux connecteurs.

12-c. Sac.

Le même sac est utilisé pour le pliage des deux voilures dorsale et ventrale. Le fond en est constitué par un carré de contreplaqué de 4 millimètres d'épaisseur, glissé entre deux toiles de lin fort

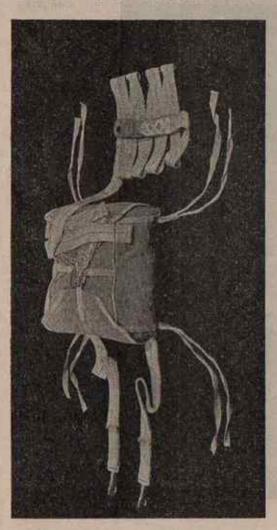
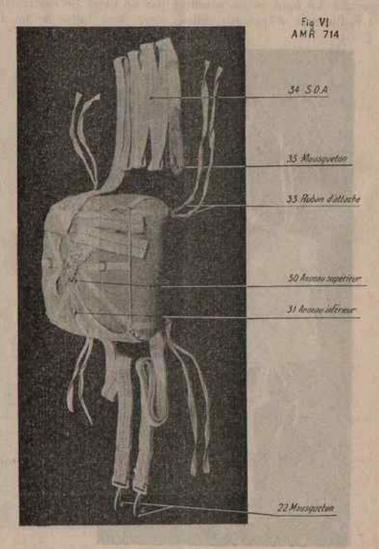


Fig. V AMR 713

hors desquelles il peut être retiré sans dépiqure pour être remplacé. Quatre rabats cousus aux bords du carré de toile forment les côtés et le couvercle du sac.

Deux d'entre eux opposés l'un à l'autre sont terminés en pointe,

les deux autres sont en forme et munis de bavettes latérales (24) pour assurer un montage et une fermeture satisfaisants; l'ensemble peut être appliqué sur un plan.



Un volet de protection (25) est fixé sur la face intérieure d'un des rabats, il est destiné à recouvrir la voilure lors de la fermeture du sac.

Lors du pliage de l'une ou de l'autre voilure, on monte le sac en attachant les rabats par quatre bouts de ficelle à casser passés dans les œillets (26) répartis à mi-hauteur sur les côtés des rabats et par deux autres boucles passées dans les œillets des deux fentes (27) ménagées au bas de l'un des rabats pour le passage des élévateurs.

Sur la face intérieure du fond du sac sont cousus :

- deux sandows (28) parallèles formant neuf arceaux pour le

lovage des suspentes;

— entre les extrémités de ces sandows, un pontet de toile (29) et son passant pour maintenir les suspentes groupées au voisinage de leurs arceaux connecteurs. Sur chaque rabat sont fixés deux anneaux plats ou gauche par l'intermédiaire de rubans de renforcement, l'un de ces anneaux dit anneau supérieur (30) et placé sur le bord même du rabat, l'autre dit anneau inférieur (31) est placé 6 centimètres plus bas.

Sur le dessus de deux rabats opposés sont cousus deux sandows (32) formant cinq arceaux pour le lovage de la S.O.A.

Huit rubans (33) de 50 centimètres de long, destinés à attacher le sac à la charge, pendent librement des sangles de la base du sac.

13d. Sangle d'ouverture automatique [S.O.A.] (34).

Elles sont en sangle de type VIII de récupération.

La S.O.A. du 714 est celle du T5 dorsal dont on a enlevé la calotte de fermeture du sac.

La S.O.A. du 713 est du même type, toutefois le mousqueton (35) normal d'accrochage est remplacé par un mousqueton du type 40 récupéré sur le harnais du T5 dorsal.

La liaison de la S.O.A. avec l'estrope de cheminée est réalisée par une boucle de 3 centimètres environ de diamètre nouée par un nœud droit (36) arrêté par un nœud de plain point (37).

Le fil employé peut être :

- soit la drisse en nylon de résistance 50 à 70 kilogrammes;

 soit la ficelle de chanvre câblée nº 3 de résistance 60 kilogrammes;

soit la cordelette de coton de résistance 45 kilogrammes.

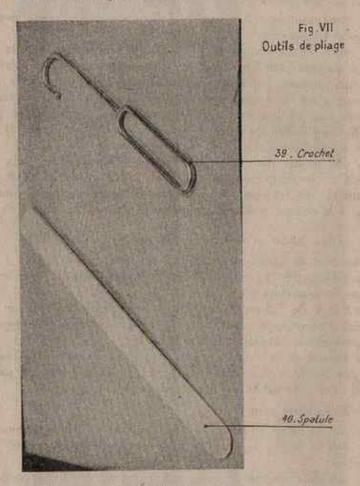
ART. 2.

14. Plaque (fig. VII, VIII).

Le pliage s'effectue comme suit :

Allonger sur la table de pliage l'une ou l'autre des voilures, véri-

fier le démêlage des suspentes et plier en portefeuille la voile allongée selon la méthode classique. Les élévateurs apparaissent alors à plat sur la table, les basculeurs des mousquetons d'accrochage en contact avec celle-ci. Ramener la voile, dont le fuseau n° 1 est en dessus, à la largeur du sac.



- 1º Poser le sac à l'extrémité des élévateurs, le côté présentant les fentes de passage des élévateurs à l'opposé de la voile, l'intérieur du sac au-dessus.
- 2º Tirer les élévateurs à plat et les poser dans le sac de telle façon que la barre d'espacement vienne au bord du sac opposé à la voile; les sandows de lovage délimitent l'emplacement des élévateurs côté anneaux de connexion.

3° Les deux groupes de suspentes sont alors réunis au milieu de la largeur du sac et passés sous le pontet.

4º Lover les suspentes et les faire passer sous les arceaux de sandows à l'aide de crochets (39), cinq arceaux s'il s'agit du 713, neuf s'il s'agit du 714, en commençant du côté du bord de sortie des élévateurs.

Pendant cette opération, la voile a glissé sur la table en se rapprochant du sac.

- 5° Poser le bord d'attaque sur la barre d'espacement, puis plier la voile en accordéon dans le sac, par plis superposés, au nombre de huit pour le 713, 10 pour le 714. La cheminée vient au milieu du pli supérieur.
- 6° Monter le sac en serrant les pattes l'une contre l'autre par des boucles de fil de lin trois bouts à l'aide d'un nœud allemand.
- 7° Effectuer la liaison voilure S. O. A. comme il a été dit au paragraphe 13 (S. O. A.). Passer à nouveau un des bouts de la ficelle dans la grande boucle terminale de la S. O. A. et nouer les deux bouts par un nœud de plain droit.

La ficelle rompue après l'extraction de la voilure restera comme

témoin au bout de la S. O. A.

8º Rabattre les quatre rabats du sac sur la voile en étalant sur elle le volet de protection.

S'il s'agit du 713 replier les bords des rabats à l'intérieur de façon que les anneaux inférieurs apparaissent au bord du pli.

Passer dans les quatre anneaux inférieurs s'il s'agit du 713 dans les quatre anneaux supérieurs s'il s'agit du 714, et dans la petite boucle de la S.O.A. une ficelle à casser de résistance de 10 à 60 kg, la nouer par un nœud allemand (nœud coulant) 38 et serrer la ficelle de façon qu'elle se tende en carré avec un anneau à chaque sommet, le carré mesurant environ 4 cm de côté; arrêter le nœud coulant par un nœud de plain point puis passer à nouveau une des extrémités de la ficelle dans la petite boucle de la S.O.A. et nouer les deux bouts par un nœud de plain point de façon que la ficelle rompue après l'ouverture du sac reste comme témoin au bout de la S.O.A.

9° Avec la spatule (40) étaler sur la voilure le volet de protection.

10° Lover la S. O. A. en huit plis successifs qu'on passe sous les sandows du dessus de sac en commençant par le côté opposé à la sortie des élévateurs.

ART. 3.

15. Fonctionnement.

Quand la charge est larguée, la S. O. A. accrochée par son mousqueton au câble de l'avion, se délove et se tend.

Elle provoque:

- l'ouverture du sac;
- l'extraction de la voilure;
- la rupture de la ficelle d'estrope de cheminée.

Le parachute libéré s'ouvre.

Les deux élévateurs se tendent et cassent les ficelles de montage. Le sac reste fixé à la charge par ses rubans d'attache.

and the total plant of the second of the sec

there we also not the term of the same again of

CHAPITRE III.

TYPE A. M. R. 715-716.

ARTICLE PREMIER.

16. Données numériques.

be excapted the charge.	DIMENSIONS.	ENGOME PRICHEST.	rons.	POIDS de la counce.	VITESSE de	VITESSE de DESCRATE.
	con	1 Mode	Skeri	Age	knube	19976
A.M.R. 715	$33 \times 33 \times 25$	26	6	50	200	5 à 7
A.M.R. 716.	33×33×21	22	7,5	100	200	6 4 7

Description (fig. IX, X, XI, XII).

17-a. Gréements.

Ce sont les gréements des parachutes américains du type T5 ventral et dorsal.

18-b. Élévateurs.

Les élévateurs (41) sont constitués par des sangles du type VIII de résistance 1.325 kg récupérées sur les harnais des parachutes T5.

Les suspentes (42) aboutissent par groupes à des anneaux connecteurs (43), au nombre de deux s'il s'agit du 715, de quatre s'il s'agit du 716.

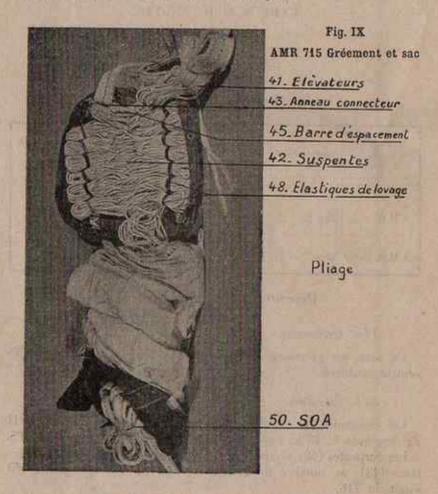
Ces anneaux sont enchapés au point de sellier chacun dans une double épaisseur de sangle.

Il y a donc deux élévateurs par parachute, comprenant chacun :

— deux épaisseurs de sangle piquées sur toute leur longueur
pour le 715;

 quatre épaisseurs de sangle piquées sur toute leur longueur pour le 716.

La longueur des élévateurs des deux types est de 85 cm environ, chaque élévateur se termine par un mousqueton d'accrochage de récupération (44) pour accrocher la charge.

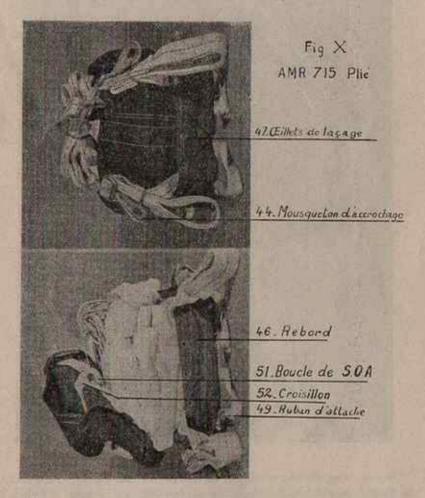


L'écartement des élévateurs est limité par une barre d'espacement (45), qui relie les anneaux de connexion.

Cette barre est constituée ou bien par trois épaisseurs de ruban de nylon de 15 mm de largeur enroulés dans du chatterton, ou mieux par douze brins de drisse de nylon de suspente maintenus par des enroulements de ficelle. La longueur de la barre d'espacement est en général de 25 cm pour le 715, de 30 cm pour le 716.

19-c. Sac.

Le même type de sac est utilisé pour le pliage des deux gréements, dorsal et ventral. C'est le sac de type G1, normalement



destiné à envelopper la voilure G1, américaine de 24 pieds prévue pour le largage des charges de 136 kg à 240 km/heure.

On sait que ce sac se compose d'une plaque de contreplaqué de forme carrée enveloppée de toile à rebords de 10 cm environ de hauteur (46) munis d'œillets de laçage (47) qui forme fond. Ce fond de sac porte deux sangles ou sandows parallèles cousus et formant des arceaux (48) pour le lovage des suspentes, et à chacun de ses quatre coins un couple ruban d'attache de la charge (49).

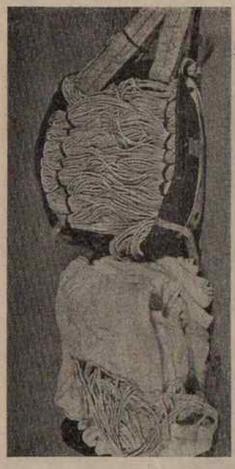


Fig. XI

AMR 716 Gréement et sac

Pliage

Sur le fond du sac s'adapte un dessus de sac de la même toile, en forme de cloche, de 25 cm de profondeur, muni aussi d'œillets : on ferme le sac en passant une ficelle à casser de résistance entre 10 et 20 kg dans les œillets du fond et du dessus du sac.

La contenance du sac G1 est de 26 dm³, volume qui convient bien au gréement dorsal, mais qui est un peu grand pour le ventral dont l'encombrement n'est que de 17 dm³.

20-d. Sangle d'ouverture automatique (S. O. A.) [50]. La S. O. A. est une sangle du type VIII de récupération, elle a

4.50 m de longueur.

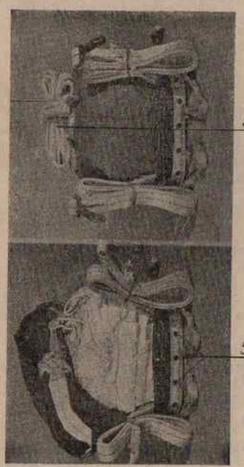


Fig XII AMR 716 Plie

50 - SOA

53. Œillels de laçage de la charge

Repiquée sur elle-même en trois épaisseurs sur toute sa longueur, elle est terminée à une extrémité par un mousqueton d'accrochage automatique, à l'autre par une boucle (51) qui entoure le croisillon (52) forme par les sangles de renforcement de dessus de sac.

On réalise la liaison de la boucle de la S.O.A., avec l'estrope de cheminée par une boucle de 3 cm environ de diamètre nouée par un nœud droit arrêté par un nœud de plain point.

Le fil employé peut être :

- soit la drisse en nylon de résistance 50 à 70 kg;
- soit la ficelle de chanvre câblée nº 3 de résistance 60 kg;
- soit la cordelette de coton de résistance 45 kg.

ART. 2.

21. Pliage.

Le pliage s'effectue comme suit :

Allonger sur la table de pliage l'une ou l'autre des voilures, vérifier le démêlage des suspentes et plier en portefeuille la voile allongée, selon la méthode classique. Les élévateurs sont alors à plat sur la table, les basculeurs des mousquetons d'accrochage en contact avec celle-ci.

Ramener la voile, dont le fuseau nº 1, est en dessus, à la largeur du sac.

- 1º Poser le fond du sac à côté des anneaux de connexion.
- 2º Lover les suspentes et les faire passer sous les arceaux de toile ou de sandows, ou dans les élastiques de lovage à l'aide de crochets, en sept ganses s'il s'agit du 715, neuf s'il s'agit du 716. Pendant cette opération la voile a glissé sur la table en se rapprochant du sac.
- 3º Poser la voile sur le fond du sac, le bord d'attaque contre un bord du fond, puis plier la voile en accordéon par plis superposés, huit s'il s'agit du 715, neuf ou dix s'il s'agit du 716.

La cheminée vient au milieu du pli supérieur.

4º Effectuer la liaison voilure-S. O. A. comme il a été dit au paragraphe 19.

Passer à nouveau un des bouts de la ficelle dans la grande boucle terminale de la S. O. A. et nouer les deux bouts par un nœud de plain point,

La ficelle rompue après extraction de la voilure restera comme témoin au bout de la S. O. A.

5º Coiffer le fond avec le dessus de sac, en ayant soin de laisser sortir les élévateurs de deux coins adjacents du sac, ou si l'on veut, de deux coins en diagonale dans le cas du 716.

Lacer le dessus de sac sur le fond comme îl a été dit au paragraphe 19.

ART. 3.

22. Fonctionnement.

Quand la charge est larguée, la S. O. A. accrochée par son mousqueton au câble de l'avion se délove et se tend.

Elle provoque:

- la rupture de la ficelle de fermeture du sac et la séparation du fond d'une part, du dessus de sac d'autre part;
 - l'extraction de la voilure;
 - la rupture de la ficelle d'estrope de cheminée;
 le dessus de sac reste fixé à la S. O. A.;
 - le parachute s'ouvre;
- les élévateurs se délovent et se tendent, le fond du sac reste fixé à la charge par ses rubans d'attache et, pour certains modèles, par une drisse supplémentaire laçée dans les œillets (53) que porte à cet effet le fond du sac.

Seference : Linearnie de L'Annee. 205-19-1000.